



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 75072

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le rapport d'information sénatorial n° 223 de M. François Trucy, intitulé « Les jeux de hasard et d'argent en France : l'Etat croupier, le Parlement croupion ? ». Concernant les courses de chevaux, le rapporteur s'interroge sur la possibilité pour la Fédération nationale des courses de moduler davantage ses subventions d'ouverture d'hippodrome pour tenir compte du fait que les courses de trot et de galop ont un coût de revient différent. Il souhaiterait connaître sa position sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75072

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1841